M-1648

Motion du 17 novembre 2021 de Mmes et MM. Philippe de Rougemont, Elena Ursache, Leyma Milena Wisard Prado, Louise Trottet, Anna Barseghian et Denis Ruysschaert: «Aménager des rez-de-chaussée des immeubles de Praille-Acacias-Vernets (PAV) pour l'économie de la réparation/entretien/revente et des circuits courts».

(acceptée par le Conseil municipal, lors de la séance du 27 novembre 2024)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la volonté exprimée à plusieurs reprises en votation populaire fédérale par l'électorat genevois de développer une économie circulaire régénérant les objets et outils importés, allongeant autant que possible leur durée d'usage;

- le programme de législature 2020-2025 de la Ville de Genève, qui en page 28 précise: «La Ville entend préserver sa prospérité en s'appuyant sur la diversité de son économie – et notamment sur une économie de proximité, sociale et solidaire»;

- l'engouement de la population envers les services d'entretien, de réparation, de prêt, de location ou de revente d'objets et d'outils déjà importés, dans tous les secteurs du commerce;

- l'engouement grandissant de la population envers les circuits courts dans la consommation d'aliments;

- la position de la Ville de Genève, siégeant dans la Fondation Praille-Acacias-Vernets;

- la disponibilité d'exemples et de projets à interroger comme celui du quartier des Vergers à Meyrin et du projet du secteur Grosselin au PAV,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'évaluer les retours d'expérience des Vergers et de tout autre quartier à mixité économique similaire avec, d'une part, la présence d'arcades de vente d'objets neufs et de produits alimentaires importés et, d'autre part, la présence d'arcades de revalorisation et de remise en circulation d'objets et d'épiceries participatives en circuits courts;

- de sonder les besoins des secteurs de la réparation/entretien/remise en circulation et des épiceries participatives en circuit court pour développer leur activité;

- selon le résultat de cette évaluation et ce sondage, d'agir de sorte que les aménagements des rez-de-chaussée du futur quartier du PAV servent au mieux

du possible le développement de l’économie de l’entretien, de la réparation, de la remise en circulation ainsi que des épiceries participatives en circuits courts.